

**VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN****ARRETE**

République Française  
Liberté - Égalité - Fraternité

**Nous, Alexis RAGACHE, Maire de la commune de Sotteville-lès-Rouen,**

**VU :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La délibération du Conseil Municipal en date du 23 mars 2024, donnant délégation au Maire, pour la totalité des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Objet**

Passation d'une convention d'occupation avec l'Association « Le Planning Familial 76 » représentée par sa Présidente Madame Françoise PANCHOUT demeurant 41 Rue d'Elbeuf à ROUEN (76100), en vue de la mise à disposition de locaux sis 2 Avenue de la Libération.

Considérant que l'Association « Le Planning Familial 76 » propose des entretiens d'aide et d'écoute relatif à l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement,

Considérant que les activités proposées par cette association présente un intérêt communal certain,

**ARRETONS**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est acceptée la convention d'occupation avec l'Association « Le Planning Familial 76 » en vue de la mise à disposition, par la ville de Sotteville-lès-Rouen, de locaux situés, 2 Avenue de la Libération du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

**Article 2** : Cette mise à disposition est consentie et acceptée à titre gratuit.

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Article 4** : Le Directeur Général des Services de la Ville de Sotteville-lès-Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20240424-2024-317-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2024  
Notification : 07/05/2024

Sotteville-lès-Rouen, le 24 avril 2024

**Maire,  
Conseiller Départemental,**

Pour le Maire  
et par délégation  
Hervé DEMORGNY  
Adjoint au Maire

**Alexis RAGACHE**